



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

La Poste

Question écrite n° 27408

Texte de la question

Suite à l'interpellation de M. Birsinger, maire de Bobigny et ancien député, Mme Marie-George Buffet souhaite retenir l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. En effet, la direction de La Poste vient d'engager une réorganisation de ses services. Cette mesure entraîne une réduction des horaires de plusieurs bureaux de poste en Seine-Saint-Denis. Les habitants de Bobigny et de Drancy ont gagné, il y a quelques années, avec le soutien de leur ancien député Bernard Birsinger, l'ouverture de la poste « Pont-de-Pierre » et le maintien de la poste du Bois-de-Grosloy. La direction départementale de La Poste annonce aujourd'hui une réduction des horaires d'ouverture de ces bureaux. Les habitants de ces villes vont pâtir de cette réduction des horaires. La qualité de ces services publics va en souffrir faisant ainsi peser une pression supplémentaire sur les personnels. Elle pense que La Poste doit être un service public de proximité au service du public, tant ses missions sont dans l'intérêt général, tant la population y est attachée. Des créations d'emplois pourraient renforcer les équipes déjà en place et permettraient d'accroître la qualité d'accueil et de services à destination des usagers. Elle pense important de procéder à l'ouverture d'un nouveau bureau de poste sur l'avenue Jean-Jaurès à Bobigny. Elle souhaite qu'il porte à sa connaissance les dispositions qu'il entend mettre en oeuvre pour permettre aux habitants de ces deux villes de conserver ou de voir s'accroître la qualité du service public des postes et télécommunications.

Texte de la réponse

La Poste participe de façon importante à l'aménagement du territoire et représente le premier service public de proximité. C'est ainsi que, dans les communes de moins de 2000 habitants, son réseau est aussi dense que celui de services de première nécessité tels que les boulangeries ou les pharmacies. Dans le même temps, en zone urbaine importante, le réseau de La Poste est commercialement moins adapté car plus éloigné de ses clients que d'autres réseaux de proximité. L'État doit garantir l'accessibilité du service universel par un niveau suffisant de proximité du réseau postal et doit assurer l'égalité des citoyens devant le service public. Cela suppose de préserver une densité suffisante de points de contact nécessaires à la bonne exécution du service postal afin de répondre efficacement à la demande des clients. Mais cela n'interdit aucunement d'adapter les formes de sa présence en fonction des contraintes de gestion et de l'évolution de la fréquentation des points de contact. La Poste contribue à l'aménagement du territoire et doit négocier, au plus près des réalités locales, la forme, l'évolution et l'offre de service des points de contact afin de répondre aux besoins spécifiques de la population. Concernant le département de Seine-Saint-Denis, La Poste prend en compte, comme dans l'ensemble des départements ; l'évolution de la population et la professionnalisation de ses métiers courrier, colis et services financiers afin de mieux répondre aux attentes de ses clients, entreprises comme particuliers. Ainsi, le projet d'ouverture d'un nouveau bureau à Bobigny-Jean-Jaurès a été validé en juillet 2003 et les services de l'immobilier de La Poste recherchent actuellement des locaux afin d'accueillir ce nouvel établissement. M. Jean-Luc Delpierre, directeur de La Poste du département, a rencontré M. Birsinger, maire de Bobigny, le 7 novembre dernier et lui a communiqué les informations sur ce dossier, Il lui a rappelé lors de cet entretien que compte tenu de la baisse de fréquentation constatée au bureau, de Bobigny-Pont-de-Pierre, de

nouveaux horaires ont été mis en place le 22 septembre dernier, dans le cadre d'un test dont le bilan est prévu pour janvier 2004. Enfin, concernant le bureau de poste de Drancy situé rue des Bois-de-Grosloy, son existence comme ses horaires d'ouverture actuels sont inchangés.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27408

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2003, page 8121

Réponse publiée le : 29 décembre 2003, page 9969